

=====  
Téléphone 03 85 50 81 17

Email : [mairie.mazille71@orange.fr](mailto:mairie.mazille71@orange.fr)  
=====

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**En date du 14 juin 2021 à 19 heures**

**Présents** : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Irène CONFESSON TISSOT, Marie-Pierre PORTE, Christian GAYRAL, Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

**Excusés** : Fabrice GAUTHIER et Jean-Baptiste MARTINOT.

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 19 heures 25.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

Monsieur le Maire ouvre la séance, après avoir fait respecter les gestes barrière que sont le port du masque et le nettoyage des mains à l'aide de gel hydro alcoolique.

**1 : Approbation du procès-verbal du 13 avril 2021 :**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 13 avril 2021 est adopté, à l'unanimité, sous réserve de la correction prévue au 2° qui suit.

**2 : RETRAIT DE LA DELIBERATION n° 26-2021 :**

Vérification faite auprès de l'Association des Maires de France, sur la compétence du Conseil Municipal, et sans préjuger de toute décision ultérieure quant aux servitudes d'accès, de réseaux et de vue, sur une place publique, le Conseil décide :

**De considérer comme nuls et non avenus le point n°10 de sa séance du 13 avril 2021 et retire la délibération n° 26-2021.**

**3 : O N F :**

Pour répondre aux exigences sémantiques de l'O.N.F, et éviter toute contestation ultérieure, le Conseil décide et précise que :

**Il approuve, à l'unanimité, l'application du Régime Forestier, sur la parcelle cadastrée comme suit :**

**- territoire communal de MAZILLE (Saône et Loire) , lieu-dit LA BROSSE , Section D parcelle n° 110 , pour une surface de 4 hectares 82 ares 60 centiares.**

**Le conseil donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents utiles.**

**A : QUESTIONS DIVERSES :**

**A : ELECTIONS du 20 juin 2021 :**

Le Conseil arrête le planning du double bureau de vote et les modalités pratiques du scrutin (mise en place d'un barnum) , un bureau, un isoloir, une urne et un lieu différent de remise des résultats (Mâcon et Cluny...) pour chaque scrutin.

## **B :DEFIBRILLATEUR :**

Le Conseil avait décidé l'achat d'un défibrillateur, voici plusieurs années par l'intermédiaire de la Communauté de Communes dans le cadre d'un achat groupé. La commande a été passée, mais n'a pas été suivie d'effet...

**Le Conseil décide, à l'unanimité, l'achat rapide de cet appareil, soit en relançant la COMCOM, soit en consultant les fournisseurs agréés.**

## **C : TOUR CYCLISTE de SAONE -ET -LOIRE:**

Le passage du TOUR de Saône et Loire à MAZILLE est prévu le mercredi **23 juin 2021 à 12 h17, dans le sens Ste-Cécile -Bergesserin** , avec prime à Curtil-sous-Boffière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le Maire,  
Jean-Marc CHEVALIER

